

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 95^{ème} Tour de France cycliste traversera le département des Hautes-Pyrénées les 13,14 et 16 juillet 2008.

L'attention des spectateurs et des usagers des voies de circulation routières est appelée sur les dispositifs mis en place à cette occasion.

Sur l'ensemble de l'itinéraire

La circulation sur les voies empruntées par "le Tour de France Cycliste 2008" est interdite à tous les véhicules autres que ceux munis de l'insigne officiel de l'organisation **deux heures** avant le passage des premiers coureurs, jusqu'à **trente minutes** après le passage du véhicule de la Gendarmerie Nationale, surmonté du panneau « fin de course ».

Restrictions de circulation

Etape TOULOUSE-BAGNERES DE BIGORRE

Le 12 juillet 2008:

La circulation sur la RD 918 depuis Arreau en direction du col d'Aspin et depuis Sainte-Marie de Campan, pourra être réglementée par les services d'ordre et, le cas échéant, neutralisée, à partir de 16 heures, en fonction du trafic constaté.

La circulation sur la RD 618 entre Aneran – Camors et le col de Peyresourde pourra être réglementée par les services d'ordre. L'accès à ce même col pourra être fermé à compter de 16 heures, en fonction du trafic constaté.

Le 13 juillet 2008 :

La circulation sur la RD 935 entre la sortie de Beudéan et Sainte-Marie de Campan, pourra être réglementée par les services d'ordre et, le cas échéant, fermée à compter de 8 heures, en fonction du trafic constaté.

Etape PAU - HAUTACAM

Le 13 juillet 2008 :

- a) L'accès au col du Tourmalet pourra être réglementé et, le cas échéant, neutralisé à compter de 16 heures, et ce, dans le cadre de l'appréciation faite par les services d'ordre, en fonction du trafic et du taux d'occupation du parking, sur les secteurs concernés.
- b) L'accès au site du Hautacam, sur la RD 100, à AYROS-ARBOUIX, sera fermé à partir de 16 heures, à l'intersection avec la RD 13 jusqu'au 14 juillet 2008, en fin d'étape, à l'appréciation des services de Gendarmerie.

Le 14 juillet 2008 :

L'itinéraire empruntant la ville de Lourdes se fera depuis le centre ville, en direction des Halles – Avenue Maréchal Juin - rue de Bagnères – rue Victor Hugo, sortie en direction de Bagnères (D 937).

La RD 13 sera fermée entre le carrefour RD13/route d'accès Silhen et le carrefour RD13/RD 100 à compter de 10 heures.

La RD 821 sera fermée entre le rond-point de la pénétrante nord d'Argelès-Gazost et le rond-point du Tilhos à compter de 10 heures.

Sur le site d'arrivée du Hautacam, la circulation sera fermée une demie-heure après le passage de la voiture-balai.

STATIONNEMENT

Le stationnement sera interdit dans la traversée des communes sur l'itinéraire de course à compter de 7 heures le jour du passage de l'épreuve et dès la veille, à 16h00, pour le site d'arrivée de l'étape.

Le stationnement des campings-car sera interdit à compter du 11 juillet sur les voies d'accès, au site du Hautacam, à partir d'AYROS-ARBOUIX. Il sera procédé à l'enlèvement des véhicules en infraction.

Le stationnement des véhicules « lourds » participant à la manifestation, autres que ceux dédiés à la course, se fera sur le parking, à proximité de la piscine, à la sortie d'Argelès-Gazost. Les bus des équipes seront stationnés sur le parking du stade du Tilhos à Argelès-Gazost.

Etape LANNEMEZAN - FOIX

Le 16 juillet 2008 :

Le stationnement sur le site de départ d'étape, à Lannemezan, fera l'objet d'un arrêté municipal d'interdiction dès la veille, à 16 heures.

Contact:05.62.56.64.62